

Embargo
30 novembre 2005
10h.30

Seul l'exposé prononcé fait foi



Conférence de presse du 30 novembre 2005
La position de l'économie dans la perspective de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hongkong

Considérations sur la « Prise de position sur l'OMC – En prévision de la Conférence ministérielle de Hongkong »

Intervention de Gregor Kündig

Mesdames, Messieurs,

Commençons par quelques informations de fond sur le document en question: rédigé par la direction d'economiesuisse sur la base de contacts réguliers avec les associations membres, notamment dans le cadre de notre groupe de travail OMC qui se réunit périodiquement, il dresse un état des lieux élaboré par les milieux intéressés de l'économie suisse. Il contient en outre des réflexions découlant des entretiens menés avec d'autres organisations faïtières de l'économie à l'étranger. Les canaux de communication sont, au niveau européen, l'UNICE, au niveau mondial l'ICC et au niveau de l'OCDE le BIAC. Le Comité d'economiesuisse a adopté son document sur l'OMC le 28 novembre 2005. Ce texte a pour but de présenter à temps la position d'economiesuisse, avant l'importante Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Hongkong. C'est d'autant plus important que ces intérêts ne se recoupent pas avec ceux de divers groupements en Suisse, notamment ceux des ONG et de l'agriculture. Il existe également de sensibles différences avec la position officielle de la Suisse. C'est pourquoi le besoin se fait sentir d'exposer clairement cette matière complexe d'économie extérieure qui a un impact sur la politique intérieure.

Le contenu de la prise de position: nous ne nous sommes pas contentés de présenter notre propre position, mais nous nous sommes efforcés de décrire l'environnement des négociations et de structurer aussi clairement que possible la matière traitée par thème.

Le document comprend une partie générale, une autre présentant les différents thèmes de négociations et enfin des remarques qui résument la position d'economiesuisse. En outre, nous avons illustré le document avec quelques graphiques et prises de position des associations de branches particulièrement intéressées au Cycle de Doha qui participent activement à notre groupe de travail de l'OMC.

Il n'est pas possible ici d'entrer dans le détail de tous ces thèmes de négociations. C'est pourquoi nous nous proposons d'en extraire un seul à titre d'exemple, l'accès des produits industriels au marché, important pour l'industrie d'exportation, appelé en abrégé dans le jargon de l'OMC NAMA (élimination des obstacles tarifaires sur les produits industriels). Dans la partie descriptive, nous évoquons les obstacles tarifaires et non tarifaires. Est également mentionnée la possibilité de conclure des accords sectoriels. Le document décrit aussi des notions comme la formule suisse d'abolition des droits de douane et celle de l'escalade des droits de douane.

Comme vous le verrez, les positions de la Suisse officielle et celles d'économiesuisse sur cette matière vont sur le fond dans la même direction. Toutefois, les milieux économiques sont beaucoup plus radicaux et ambitieux. Ils remettent en cause le sens et le but des droits de douane et postulent à plus long terme l'élimination progressive de cet instrument, tout en sachant que précisément les pays en développement auront besoin d'un peu plus de temps.

Dans les remarques qui tiennent lieu de conclusion au document, nous décrivons la nature et les avantages que présentent pour l'économie les règles du commerce mondial que l'OMC cherche à promouvoir.

Malheureusement, l'OMC n'arrive pas à tenir le rythme qu'exigerait la rapide progression de la division internationale du travail. Vues sous cet angle, ses prestations ne sont pas suffisantes dans la perspective des entreprises. Cette situation est notamment due au grand nombre de ses membres et à la diversité des thèmes traités.

Nous émettons des critiques à l'égard de la Suisse officielle dans le cycle de négociations en cours, car elle défend un protectionnisme agricole exacerbé et dépassé et ne se distingue pas toujours par des solutions généreuses dans le domaine des services. Cette position contraste avec les étapes de libéralisation rapides et poussées que demande l'économie suisse dans les domaines des produits industriels, des services et des facilités commerciales. Au lieu de s'engager plus avant en faveur des intérêts de notre industrie d'exportation, d'importance centrale pour notre économie, nos autorités consacrent trop de temps et d'énergie à la défense du front agricole. Nous sommes d'avis que, dans les négociations de Doha en cours, les milieux politiques suisses devraient mieux réfléchir aux priorités de la place économique suisse.

Nous espérons que ce document vous intéressera et restons à votre disposition pour tous renseignements.

30 novembre 2005